



Mairie
580 route des Boissonnets
01290 BEY
04.74.04.00.27 - email: mairie.bey@free.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt et le six octobre 2020, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BEY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Michel Gadiolet Premier Adjoint au Maire de BEY

Etaient présents : Mrs Michel GADIOLET, Henri PORNON, Philippe MARECHAL, Alexandre DESPRAS, Karyl THEVENIN, Mmes Angélique SAUTIER, Emilie SANTE, Patricia GASTEBOIS, Agnès LAURENT

Absents, excusés : Monsieur Luc PERRAUD – Monsieur Michel GENTIL

Le Conseil Municipal réuni :

- Approuve, à l'unanimité des membres présents le compte rendu du conseil municipal du 23 octobre 2020
- Prend connaissance et donne son accord pour la signature d'une convention concernant le regroupement CPINI avec la commune de Cormoranche sur Saône pour un montant de 400.00 euros annuel. DIT que la dépense sera inscrite au budget 2021 pour les années 2021 et suivantes pour la durée du mandat 2020-2026
- Est informé que la consultation des entreprises pour les travaux au cimetière est en cours
- Est informé des remerciements de l'association Cantine pour l'attribution d'une subvention de 1424.00 euros
- Est informé des remerciements de l'ADAPEI de l'AIN concernant l'«opération Brioches» pour la somme de 458 euros.
- Prend connaissance de deux arrêtés d'attribution de subvention
 - 3 079.00 euros concernant le dossier de réfection de poteaux d'incendie
 - 16 228.00 euros concernant le dossier de finalisation de l'espace sportif de la mairie route des Boissonnets.
- Est informé que les travaux d'enfouissement des réseaux route des Baudets vont démarrer le 11 janvier 2021
- Entend le compte rendu du bilan énergétique exécuté par le SIEA et donne son accord pour le passage à la phase 2. Il restera à décider quelle partie du bâtiment sera concernée : la mairie ou la salle communale. Le montant de l'étude s'élève à 750 euros
- Donne son accord pour engager les pourparlers d'un éventuel achat d'une parcelle de bois située vers le château d'eau. Un courrier sera transmis à la propriétaire de la parcelle.
- AUTORISE le Maire ou ses Adjointes à adhérer au contrat collectif conclu par le Centre de Gestion avec le groupement d'entreprises GRAS SAVOYE RHONE ALPES AUVERGNE et la CNP et- INSCRIT au budget la dépense résultant de l'exécution du contrat pour les années 2021 et suivantes.

- Prend note du montant de la participation aux frais de fonctionnement pour l'école de CORMORANCHE SUR SAONE

Participation pour les fournitures scolaires : 1 596 euros pour 28 élèves

Participation aux frais de fonctionnement : 14 000 euros

Participation achat tableau numérique et bibliothèque : 1204.13 euros

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

L'Adjoint

Michel GADIOLET

